



Paris, le 23 mars 2009

## Avertissement

par René Sève,  
Directeur général du Centre d'analyse stratégique

Le Centre d'analyse stratégique met aujourd'hui en ligne les travaux des huit groupes de travail de l'exercice « France 2025 », qu'avait lancé, le 22 avril 2008, à la demande du Premier Ministre, M. Éric Besson, alors Secrétaire d'État à la Prospective, à l'Évaluation des Politiques Publiques et au Développement de l'économie numérique, et dont il a publié, en janvier dernier, une synthèse, ou plus exactement une « lecture »<sup>1</sup>, dans son ouvrage *Dix défis pour la France*<sup>2</sup>. Ce texte décrit également, dans son préambule, l'organisation retenue pour « France 2025 » et rappelle son objectif : « susciter des débats utiles qui pourront éclairer des décisions futures »<sup>3</sup>.

À ces huit fascicules, sont ajoutées ici, conformément à l'engagement initial pris par le Ministre, les **contributions volontaires des partenaires sociaux** qui participaient à la « commission plénière »<sup>4</sup>.

Les lignes qui suivent ne prétendent en aucun cas résumer les documents sus-visés mais ne souhaitent qu'attirer l'attention des internautes sur quatre points.

\*\*\*\*\*

**I.** Les groupes ont travaillé en toute **indépendance**. Même si la plus grande partie de leurs efforts de documentation, de rédaction et de présentation a été soutenue par des « rapporteurs »

---

<sup>1</sup> Cf. Préambule, p. 3.

<sup>2</sup> Cf. [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr), [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

<sup>3</sup> *Op. cit.* p. 6.

<sup>4</sup> Sont ajoutés également dans une rubrique « Documents » quelques slides supplémentaires correspondant à des compléments thématiques.

issus de l'administration, ceux-ci ont toujours gardé le souci de respecter l'autonomie intellectuelle de ceux-là. En conséquence, selon la formule consacrée, les analyses contenues dans ces documents n'engagent que leurs auteurs. On pourra sans doute observer des ressemblances entre « France 2025 » et les travaux du Centre d'analyse stratégique, ou de bien d'autres administrations françaises, dont beaucoup avaient été synthétisés dans un premier volume<sup>5</sup>. Mais cette convergence est loin d'être totale et le choix des cartes et des chiffrages, les pondérations des causes ou des risques sont **propres à chacun des groupes**. La meilleure preuve de leur indépendance réside d'ailleurs dans les différences d'appréciation qui mutuellement les distinguent, par exemple sur l'évolution des institutions européennes ou des collectivités territoriales.

\*\*\*\*\*

**II.** Malgré ces divergences, aptes peut-être « à susciter des débats », une **toile de fond** semble commune aux réflexions de la plupart des groupes. Elle peut être précisée comme suit.

- A) D'abord des **prémises** raisonnables : la **démographie** détermine l'économie ; le **progrès technique** constitue le moteur de la croissance à long terme ; les individus agissent selon des **schémas universels** plutôt que selon d'irréductibles traits culturels<sup>6</sup> ; les tensions géopolitiques sont réductibles à des matrices d'intérêt<sup>7</sup> ; les **NTIC, en diminuant les coûts de transaction**, déconstruisent et recréent les organisations ; les évolutions scientifiques contemporaines ouvrent la voie d'une « **humanité augmentée** » mais les **régulations nécessaires** seront trouvées au fil de l'eau ; .....
- B) Au-delà de la crise actuelle, le premier tiers du XXI<sup>e</sup> siècle sera marqué par une **nouvelle cartographie des connaissances** et par le foisonnement de disciplines scientifiques inédites (*cf.* annexe D). Leurs retombées technologiques vont modifier l'ensemble des activités sociales et jouer un rôle essentiel en faveur du développement économique et de la sauvegarde ou de la restauration des équilibres naturels. Le groupe *Technologies et Vie quotidienne* en livre des illustrations qui peuvent paraître futuristes mais dont la plupart se diffuseront parfois bien avant 2025. La crise peut certes modifier sectoriellement certaines anticipations, au premier chef dans le domaine des énergies

---

<sup>5</sup> *France 2025, Diagnostic stratégique – État des lieux 2008*, La Documentation française, avril 2008

<sup>6</sup> En premier lieu le mode de vie, rurale ou urbaine, qui détermine la taille de la famille, l'activité des femmes, le niveau d'éducation, les pratiques religieuses, etc.

<sup>7</sup> Elles ne devraient donc pas conduire à des affrontements majeurs entre grandes puissances (même si certaines puissances moyennes peuvent être tentées par des rôles perturbateurs).

renouvelables, dont la rentabilité relative dépend du cours des énergies fossiles. Mais, selon les estimations du groupe *Création, recherche, innovation*, le nombre des **chercheurs** scientifiques aura néanmoins **doublé d'ici 2025**, - jusqu'à 40 % d'entre eux travaillant en Asie - , créant, quoiqu'il arrive, **un potentiel de découvertes totalement inédit**. La question est de savoir si elles se développeront pour **tous ou pour quelques-uns**, que ce soit en France ou dans le monde (*cf.* annexe II).

- C) Si le centre de gravité de la planète va se déplacer vers **l'Asie ou la zone Pacifique** (celle de l'Américaine ou de la Chimérique...)<sup>8</sup>, **l'Europe et la France ne sont en rien entraînées dans la fatalité du déclin**. Dans les scénarios du groupe *Mondialisation*, l'Europe de 2025 fait toujours jeu égal avec les États-Unis et distance la Chine et l'Inde réunies.
- D) Le problème essentiel de la France est celui de son **taux d'emploi**. Certes, à l'heure où l'on s'interroge sur les indicateurs du bien-être, il est permis de se demander si cette approche de la France, d'une communauté de valeurs et de culture, à travers le prisme du taux d'emploi n'est pas réductrice, faisant pour ainsi dire dépendre du travail le « sens de la vie ». La crise vient toutefois durement rappeler que **le travail**, dans une société démocratique, est la **condition de l'autonomie**, de l'insertion sociale, voire de la réalisation de soi. Or, sur longue période, comparé à celui de nos voisins, le taux d'emploi est en France insuffisant pour atteindre ces objectifs, assurer la solidarité générationnelle, sociale et territoriale et **garantir la soutenabilité de « l'État-providence »**, notamment d'un système de retraite et de santé offrant les garanties et les protections les plus élevées à une population vieillissante<sup>9</sup>.
- E) L'amélioration du taux d'emploi dépendra en dernière analyse des **capacités** des entreprises, ou des organisations privées et publiques, **en matière de R&D** et d'innovation au sens large (valorisation des ressources humaines, modes de coopération, « relation client »,...). Les **évolutions** technologiques **auront** d'ailleurs sans doute « flouté » **la distinction entre emplois high et low tech**. Ainsi, l'agriculteur tendra à devenir un ingénieur de la biodiversité et les services à la personne s'effectueront dans l'environnement technologique de la société numérique avancée.

---

<sup>8</sup> *Cf. Note de veille*, n° 84, mars 2008, « Réalités et apparences du déficit extérieur américain ».

<sup>9</sup> Même si elle reste plus dynamique démographiquement que celle des autres pays européens.

F) Les pouvoirs publics devront fournir un cadre réglementaire adapté et agir selon deux axes structurants, portant l'un sur la **famille et l'éducation**, l'autre sur la **santé et le vieillissement**.

- a. Par une politique de **la petite enfance et de l'enfance** plus continue, mieux évaluée et articulée entre ses différents intervenants<sup>10</sup>, l'État devrait assurer une meilleure socialisation, sur les plans cognitifs ou relationnels, des générations nouvelles. Celle-ci sera **la source durable** de leur réussite scolaire, de leurs qualifications, de leur **employabilité** et, plus largement, de leur **créativité** professionnelle, sociale et personnelle. La montée des qualifications assurera la compétitivité de l'économie et réduira l'écart de revenus entre salariés, à l'origine des distorsions dans le partage de la valeur ajoutée<sup>11</sup>.
- b. En second lieu, une politique de **santé** généreuse et équitable, parce que responsabilisante (notamment dans le domaine de l'alimentation), permettrait, en dépistant et prévenant mieux l'apparition et le développement des pathologies, **d'améliorer l'espérance et la qualité de vie**, mais **aussi le bien-être et les aptitudes professionnelles** de toute la population et en particulier des seniors<sup>12</sup>. Malgré le coût des nouveaux dispositifs et des nouveaux traitements, les gains de productivité, en matière de R&D et dans le secteur de la santé considéré globalement, permettraient d'assurer **le bouclage de la « grande équation » des comptes sociaux**. Dans cette perspective, le « mieux d'État », - ou le « moins » en termes budgétaires -, serait un État radicalement préventif, déplaçant ses interventions vers l'amont.

\*\*\*\*\*

---

<sup>10</sup> Cf. Cour des Comptes, « Les politiques de soutien à la parentalité », *Rapport annuel 2009*, pp. 632 et suiv.

<sup>11</sup> Sur ce mouvement et ses origines dans la spécialisation induite par le commerce international, cf. Sylvie Montout, « Comment la mondialisation affecte-t-elle l'ordre des facteurs de production », *Trésor-éco*, n° 49, décembre 2008.

<sup>12</sup> Certains ont cependant exprimé la crainte que des politiques de prévention et de dépistage systématiques, que permettra le développement du numérique, de la génomique, des nanotechnologies, etc. conduisent à un risque de « techno-paternalisme », contraire à la liberté des agents (patients ou soignants).

**III.** La troisième observation fait écho aux **doutes portant sur le dispositif lui-même**, que peut résumer l'interpellation de la FSU : « France 2025, un exercice plombé par la crise ». Toutefois, il faut également remarquer que l'organisation syndicale, comme ses consœurs, soutient le principe de réflexions économiques et sociales globales, auxquelles elles seraient associées, et souhaite « qu'il soit donné des prolongements à la démarche prospective ». Ce n'est donc pas la recherche d'une vision de moyen terme qui est critiquée, mais l'orientation de « France 2025 », marquée, selon cette critique, par les trompeuses anticipations du début 2008<sup>13</sup> et par une **présomption de progrès continu de la globalisation et de la libéralisation**, alors que, toujours dans cette interprétation, le vent de la crise allait faire sonner le glas de l'économie mondialisée.

De plus, dans ce nouveau contexte, les supposés « retards du modèle français », notamment en matière d'organisation du marché du travail, que l'exercice semblait conçu pour surmonter, apparaissent au contraire comme revêtant aujourd'hui un « rôle protecteur face à la crise », prenant ainsi à revers les analyses technocratiques.

Ces observations méritent considération car elles sous-tendent une vision de l'avenir et des réformes souhaitables. Elles sont cependant peut-être trop « entières » : il est certes naturel dans les périodes de crise extrême, que l'on soit acteur ou observateur, de raisonner en termes de « paradigmes » ou d'« ères historiques » et de penser se situer au point de basculement entre deux époques. Mais si cette impression est légitime et partiellement exacte, elle ne l'est pas sous tous les aspects, et en premier lieu pour ce qui concerne la poursuite ou l'interruption de la mondialisation. **La crise ressort en effet d'une pluralité de causes**, qui forment un **ensemble en partie contingent** et ne justifient donc pas le reniement de tout ce qui a précédé. Résumons les enchaînements en quelques mots, sans espérer réconcilier ainsi les lecteurs de Pascal Salin et ceux de Michel Aglietta.

- **Aux États-Unis**, les grandes entreprises, confrontées sans doute aux lacunes du système éducatif américain de formation initiale et à leurs rigidités internes<sup>14</sup>, ont fait **choix de délocaliser** tout ou partie de leur appareil productif à l'étranger, au Canada, au Mexique, en Amérique centrale et à partir des années 90, en Asie et notamment en Chine. Il s'en est suivi une paupérisation **relative** de couches de la population américaine exclues des

---

<sup>13</sup> A cette date, les prévisions de croissance mondiale étaient estimées entre 6 et 7 % pour la période 2008-2012.

<sup>14</sup> Qui expliquent dès les années 80 que les usines d'automobiles japonaises aux États-Unis étaient plus productives que leurs homologues américaines.

qualifications et des emplois stables et bien rémunérés, pour une grande part composée de minorités, avec leurs lots de **problèmes sociaux structurels**.

- Dans les années 90, les administrations démocrate et républicaine, sur des bases idéologiques différentes, ont donc encouragé les banques à **faciliter l'accès au crédit**, notamment immobilier, pour les plus défavorisés et les minorités.
- Cette politique « sociale » a vu ses effets multipliés par une **politique de taux généreuse** destinée à contrecarrer les effets de l'éclatement de la bulle Internet, et, – il faut le rappeler –, des attentats du 11 septembre, ce qui a facilité l'endettement toujours plus important des ménages.
- **La titrisation**, qui n'était pas conçue pour ce type de contrats, a diffusé le risque dans l'ensemble du système financier, non sans que le processus ne joue des **lacunes de vigilance** des agences de notation et des banques<sup>15</sup>.
- Lorsque le marché immobilier s'est retourné et la crise déclenchée, l'administration républicaine, en année électorale, n'a pas souhaité intervenir pour couvrir les ménages insolvables, supposés imprudents ou malhonnêtes, ni tous les établissements financiers. Après avoir sauvé Bear Stearns, Fannie Mae et Freddie Mac, elle a donc **sacrifié Lehman** et, ce faisant, aggravé considérablement la crise.

Ainsi des causes de fond, mais aussi des manquements à la concurrence, des lacunes de supervision, des erreurs de jugement, des considérations électorales ou personnelles ont engendré la crise : mais font-elles basculer pour autant dans une ère nouvelle, à contre-courant de la période écoulée ? Ou, au contraire, accélèrent-elles l'apparition de dispositifs de réforme, de recentrage, de régulation ? En bref, l'histoire connaît-elle **un tournant** ou **un brutal coup de frein qui prépare un nouveau départ** ?

C'est plutôt la seconde hypothèse qui semble se vérifier aujourd'hui. Sans exagérer les résultats du G20 du 2 avril, il semble d'ores et déjà que **la gouvernance** et la coordination des politiques mondiales auront en quelques mois **progressé beaucoup plus vite** qu'en plusieurs années de

---

<sup>15</sup> Sur l'absence de normalisation des notations, cf. J. Tirole, *Leçons d'une crise*, Toulouse, 2008, p. 53 : « Enfin, il semble important de normaliser les notations. Une notation donnée devrait dire la même chose que la créance concerne une commune, une entreprise, ou un portefeuille de créances immobilières ; or, une créance Baa sur un CDO a une probabilité de défaut 8 fois supérieure à celle sur une entreprise. De même, à notation égale, les créances sur les municipalités ont une probabilité très inférieure de faire défaut que celles issues de la finance structurée. Il faudrait exiger des agences de notation qu'elles norment leurs évaluations de sorte que les investisseurs et les régulateurs sachent à quoi ils s'exposent. »

discussions au FMI, à l'OMC ou à l'OCDE. En effet, les situations de crise révèlent des interdépendances, les intérêts bien compris conduisant à la coopération<sup>16</sup>. On pourrait même ajouter que, depuis la fin des travaux du groupe *Ressources rares*, le paysage des négociations climatiques s'est éclairci en faveur de la régulation qu'il appelait de ses vœux et que sont plutôt améliorées les perspectives d'un **accord à Copenhague**, fondé notamment sur les intérêts propres mais pas incompatibles des États-Unis et de la Chine, supposés toutefois de très nombreux ajustements diplomatiques encore à construire. Enfin, sur tous ces sujets, on peut difficilement nier que **l'Europe, notamment grâce à la Présidence française**, a joué un rôle essentiel dans ces démarches accélérées de régulation. De ce point de vue, **le « souhaitable » de certains groupes, loin d'être pris à revers, est plutôt réalisé par anticipation.**

Si la crise favorise (ou contraint à) la régulation, son ampleur fait néanmoins légitimement douter que la mondialisation ne connaisse ainsi un coup d'arrêt durable, qui viendrait donc contredire le scénario tendanciel des groupes *Mondialisation*, *Ressources rares* et *Production* et nombre de leurs analyses.

Certes, les flux financiers et commerciaux mondiaux se sont drastiquement réduits, les fonds souverains ou les récents *tycoons* ont perdu une grande partie de leurs actifs (ou de leurs plus-values potentielles), de nombreux *hedge funds* ont cessé leurs activités, etc. Mais faut-il en déduire que les capitaux ne vont chercher que des investissements de proximité, que les entreprises multinationales vont se replier sur leurs continents d'origine, ou, plus fondamentalement, que **les « vrais besoins » d'une société de consommation(s) responsable(s) ne seront satisfaits à un coût abordable que par des productions « locales » ?**

**La crise ne signifie sans doute pas la fin d'une économie de gammes, de diversification et de flux croisés.** Sans reconstituer tout l'écheveau de l'économie mondiale en partant des matières premières, contentons-nous ici d'un exemple. En Alsace (selon *Les Échos*<sup>17</sup>), un « agriculteur » a construit un immense hangar recouvert de panneaux solaires qui produit de l'électricité et sert également à assécher de la biomasse. C'est assurément une bonne illustration de la nouvelle économie environnementale, avec une relocalisation territoriale (ou une production décentralisée), des installations « sur mesure », le tout au service de consommations responsables. Cependant l'article précise que les cellules photovoltaïques sont fabriquées par

---

<sup>16</sup> Cf. P. Artus, « Pour des raisons totalement égoïstes, la Chine met en place des politiques internationalement très coopératives », *Flash Natixis*, n° 112, 11 mars 2009.

<sup>17</sup> *Les Échos*, 17 mars 2009, p. 12.

une société japonaise rachetée par une multinationale chinoise et que les onduleurs sont allemands. Les exemples de ce type pourraient être multipliés.

Plus généralement, dans une **production qui sera pilotée par l'aval, la composition en services** (l'adaptation des produits en caractéristiques, délais, type d'accès,...) **sera renforcée par rapport à la matérialité de l'objet lui-même, qui tendra à s'alléger et parfois à s'effacer**. Cette évolution sera propice à des **relocalisations**. Cependant, **elle ne saurait s'abstraire des critères de compétitivité de l'offre ni de la logique de spécialisation et d'économies d'échelles**. La **croissance durable** ou verte ne sera pas « naturelle » au sens de rudimentaire mais impliquera beaucoup d'innovations dans les technologies, les financements, les modes d'organisation, les rapports producteurs/consommateurs, etc. Elle **ne supprimera donc pas les besoins de l'économie en R&D, en qualifications et en échanges internationaux**. Si des progrès technologiques nouveaux sont accomplis dans les pays émergents, même s'ils sont associés à des coûts de main-d'œuvre légèrement croissants, l'intensité de la concurrence internationale restera globalement forte dans les secteurs d'innovation.

Dans le cas de la France, il est vrai qu'aujourd'hui, par rapport à une Allemagne frappée comme le Japon de plein fouet par la crise, sa moindre dépendance aux exportations (ou ses pertes de parts du marché au niveau mondial) et, par rapport aux États-Unis, son système social lui confèrent une certaine protection. Toutefois, **l'histoire des années 70-80 ne doit pas être oubliée**. Les chocs pétroliers avaient considérablement pesé sur les marges et les capacités d'investissement des entreprises. Mais alors que les firmes étrangères les avaient reconstituées et pouvaient réembaucher, le chômage continua à progresser en France pour ne commencer à décroître réellement qu'à partir du milieu des années 1990.

Dans une perspective d'optimisation du taux d'emploi, les **termes de la spécialisation de l'économie française** en Europe posés par les groupes de « France 2025 » restent, semble-t-il, valables<sup>18</sup> : devra-t-elle **privilégier les services**, davantage protégés de la concurrence internationale, mais souvent, au moins aujourd'hui, à faible<sup>19</sup> productivité ? Le risque est ici d'une **socialisation des coûts** qui à long terme sera difficilement soutenable financièrement. Au contraire, notre pays devra-t-il prendre le pari d'un **modèle de croissance**, plus productif<sup>20</sup>, **tiré par les innovations**, avec les avantages du maintien d'une certaine **souveraineté**

---

<sup>18</sup> Les scénarios « support » de France 2025 sont présentés dans le rapport du groupe *Production*.

<sup>19</sup> Avec une croissance de la productivité moyenne estimée à 1,4 % par an d'ici 2025.

<sup>20</sup> Plus de 2 % par an d'augmentation de la productivité.

**technologique**, mais avec **le risque, faute d'adaptations internes, d'inégalités** renforcées entre secteurs, territoires et emplois ?

\*\*\*\*\*

**IV.** Nous ne pouvons conclure cet avertissement sans évoquer le point de passage obligé mais paradoxal de tout exercice de ce genre : l'autoévaluation de sa **marge d'erreur**. L'expérience passée<sup>21</sup> montre néanmoins que beaucoup d'évolutions économiques et sociales sont assez bien anticipées par les prospectivistes mais aussi qu'un facteur structurel reste fréquemment inaperçu. À titre d'exemple, l'OCDE, en 1979, n'avait pas envisagé, même indirectement, l'écroulement de l'URSS.

**La Commission européenne**, dans l'exercice qu'elle est en train d'achever (*Le Monde en 2025, puissance de l'Asie et transition socio-écologique*), et qui ne semble pas s'écarter des analyses internationales de « France 2025 », désigne ce type de facteurs comme des « **turbulences imprévisibles** » ou des « *wild cards* ». Les changements qu'elles entraîneraient pourraient être tragiques (pandémie dévastatrice, guerre majeure, dépression économique durable, détérioration accélérée du climat ou de l'environnement) ou bénéfiques (percées en matière de production d'énergie non carbonée, vagues successives d'innovations, voire progrès accélérés de la gouvernance mondiale). Dans tous les cas, elles viendraient cependant bouleverser les scénarios tendanciels.

Les experts, qui ont travaillé dans un temps finalement raccourci, n'ont pas cherché à bâtir des *stress tests*. Les groupes *Mondialisation et Ressources rares* n'ont pas toutefois écarté le **risque général** d'une évolution de la mondialisation qui échouerait à intégrer les pays et les populations les moins avancées, notamment d'Afrique, ce qui impliquerait beaucoup de risques particuliers induits, spécialement pour l'Union européenne. A défaut donc de quantifier tous les risques, les experts de France 2025 ont été **à l'essentiel. Qu'ils en soient ici remerciés.**

René Sève

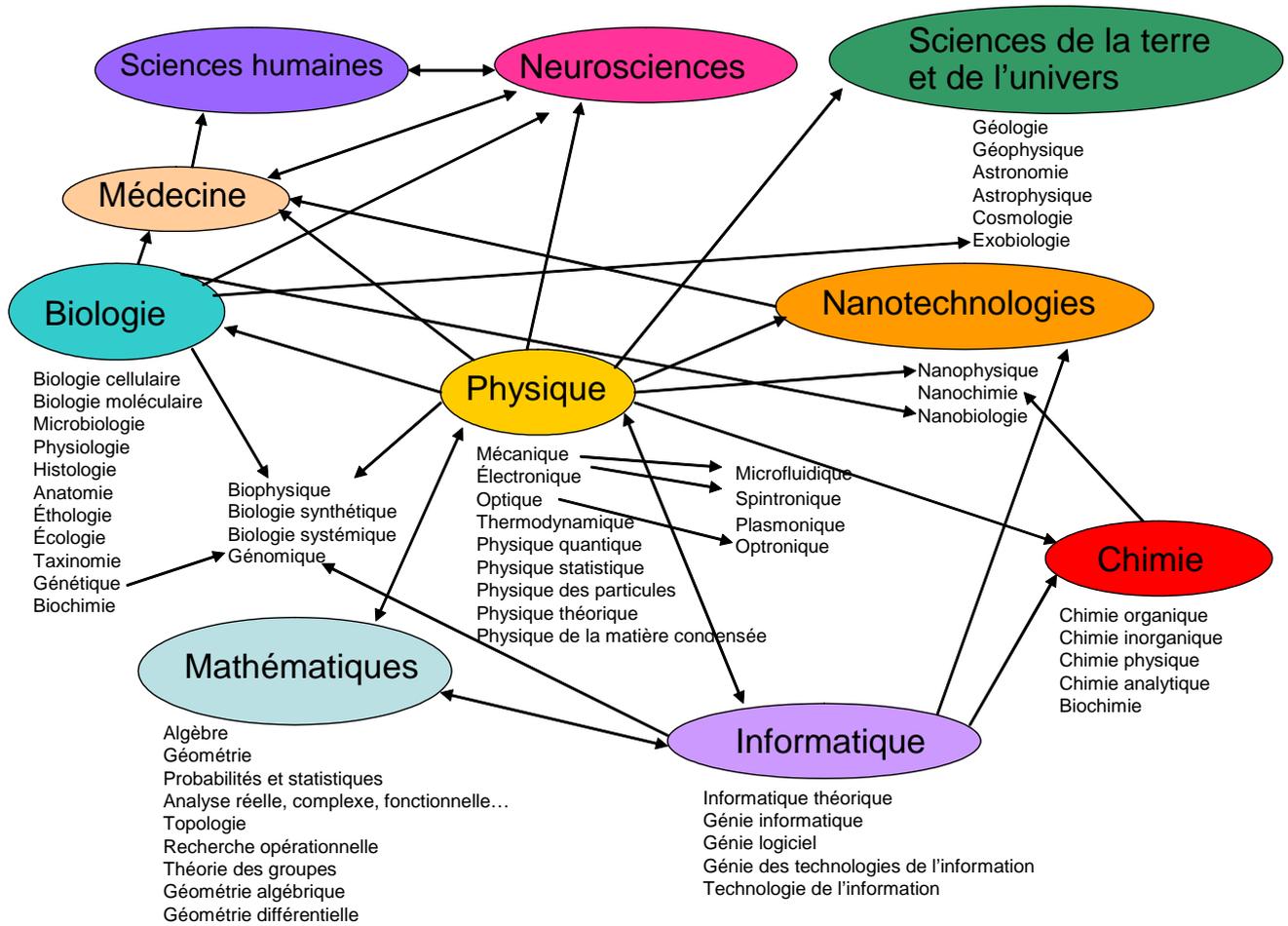
Directeur général du Centre d'analyse stratégique

---

<sup>21</sup> Cf. *Note de veille*, n° 97, avril 2008.

## ANNEXE I

### Une nouvelle cartographie des disciplines ?



## ANNEXE II

### Faisabilité technique et de mise en œuvre des applications technologiques envisageables en 2020

Faisabilité de mise en œuvre				
Faisabilité technique	Marché de niche uniquement (- -)	Peut répondre aux besoins d'un moyen ou grand marché, mais soulève de graves problèmes de politique publique (-)	Répond aux besoins d'un marché moyen, sans soulever de graves problèmes de politique publique (+)	Répond à la forte demande d'un grand marché, sans soulever de graves problèmes de politique publique (++)
Tout à fait réalisable (+ +)	Capteurs chimiques, biologiques, radiologiques et médicaux pour ERT (2, G)	Dépistage génétique (2, G) Récoltes OGM (8, M) Capteurs diffus (4, G)	Délivrance ciblée de médicaments (5, M) Accès ubiquitaire à l'information (6, M) Immatriculation par radiofréquence (4, G)	Véhicules hybrides (2, G) Internet [à fibn de comparaison] (7, G) Analyses biologiques express (4, G) Communications rurales sans fil (7, G)
Réalisable (+)	Animaux OGM pour R&D (2, M) Transport non conventionnel (6, M)	Implants pour repérage et identification (3, M) Xénotransplantation (1, M)	Énergie solaire bon marché (10, M) Création de drogues à partir de dépistage (2, M) Filtres et catalyseurs (7, M) Fabrication verte (6, M) Monitoring et contrôle pour gestion des maladies (2, M) Systèmes intelligents (1, M) Ingénierie tissulaire (4, M)	Amélioration des méthodes de diagnostic et de chirurgie (2, G) Cryptographie quantique (2, G)
Incertaine (I)	Avions commerciaux sans pilote (6, M) Terrorisme high-tech (3, M) Nanotechnologies militaires (2, G) Robotique militaire (2, G)	Biométrie comme seule carte d'identité (3, M) Capteurs chimiques, biologiques, radiologiques et médicaux en ville (4, M) Thérapie génique (2, G) Insectes OGM (5, M) Robotique hospitalière (2, M) Surveillance vidéo sécurisée (3, M) Thérapies fondées sur la R&D de cellule-souche (5, M)	Amélioration des guérisons médicales (3, M) Immunothérapie (2, M) Amélioration des traitements en analyse de données (2, M) Textiles intelligents (4, M) Ordinateur portable comme un vêtement (5, M)	Transactions électroniques (2, G) Ordinateur sans les mains (2, G) R&D de drogue <i>in silico</i> (2, G) Textiles résistants (2, G) Transfert de données sécurisé (2, M)
Improbable (-)	Médicaments pour accroître la mémoire (1, M) Robot scientifique (1, M) Supersoldats (2, M)	Implants informatiques pour le cerveau (4, M)	Médicaments conçus pour la génétique (2, M)	Logement autonome abordable (6, G) Impression de livres à la demande (2, G)
Très improbable (- -)	Proxy-bot (3, M) Ordinateur quantique (3, M)	Sélection génétique de la descendance (2, M)	Muscles et tissus artificiels (2, M)	Véhicules à hydrogène (2, G)

Source : Rand Corporation

NOTE : Pour chaque technologie, le chiffre entre parenthèses correspond à l'un des 12 secteurs de la société (eau, nourriture, terre, population, gouvernance, structure sociale, énergie, santé, développement économique, éducation, défense et conflits, environnement et pollution) qui peut être concerné par la technique et la lettre indique si sa diffusion sera Global (G) ou Moyenne (M). Par exemple, les véhicules hybrides relèvent de deux secteurs et seront diffusés sur la terre entière.